

## APPEL A CANDIDATURES

### Coordonnateur Développement Durable et Culture

Créé en février 2017, le Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l'établissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du code de l'environnement) parmi lesquelles : de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du PAG.

Les partenaires du PAG sont très nombreux, les contributions des agents à la vie de ces territoires sont multiples et multifformes.

Chaque agent contribue et participe au grand défi que le Parc amazonien de Guyane doit relever.

Venez participer à cette aventure riche de rencontres, de défis et d'interaction avec un milieu naturel emblématique.

<b>Intitulé du poste</b>	Coordonnateur Développement Durable et Culture	<b>Référence</b>	Pag_FP_2024_005
<b>Services</b>		<b>RIFSEEP</b>	Indicatif (note de gestion n° RH-2023-010.03.55) : AAE : Groupe 2 et IAE : Groupe 2
<b>Délégation Territoriale</b>	Délégation Territoriale du Maroni	<b>Catégorie</b>	catégorie A
<b>Résidence administrative</b>	MARIPASOULA	<b>Poste ouvert à</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Titulaire Choisissez un élément <input checked="" type="checkbox"/> Contractuel de niveau équivalent <input checked="" type="checkbox"/> Contractuel relevant du quasi-statut de l'environnement
<b>Salaire contractuel</b>	Selon la grille indiciaire du quasi statut de l'environnement	<b>Statut du poste</b>	Vacant Poste à pourvoir immédiatement
<b>Salaire fonctionnaire</b>	Selon la grille indiciaire du corps et du grade	<b>Type de contrat</b>	CDD
<b>Avantages</b>		<b>Temps plein</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Aménagement et Développement durable du territoire	<b>Télétravail possible</b>	Non
<b>Domaine RMFP</b>	Cheffe / Chef de projet environnemental	<b>Durée du contrat</b>	3 ans
<b>Prise de poste</b>	Dès que possible	<b>Permis B</b>	Exigé
<b>Management</b>	Oui	<b>Niveau d'expérience</b>	Confirmé
<b>Date de publication</b>	19/01/2024	<b>Fin de publication</b>	18/02/2024
<b>Livret d'accueil URL</b>	<a href="https://www.calameo.com/read/0011121626920e1a032f5">https://www.calameo.com/read/0011121626920e1a032f5</a>		

## Description du poste

**Les territoires concernés par le PAG** se caractérisent par leur isolement, une forte croissance démographique, un retard d'équipements et de services, ainsi que des freins au développement, dont un déficit important sur les pré requis au développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.

**Les équipes du PAG** sont organisées entre un siège, localisé sur le littoral (Rémire-Montjoly) et 3 délégations territoriales, localisées dans l'intérieur du département, sur les territoires d'intervention de l'établissement.

**La Délégation Territoriale du Maroni (DTM)** comprend 3 sites distincts (reliés par une piste ou par pirogue) : l'Unité Territoriale de Maripa-Soula à laquelle est rattachée l'antenne du Haut Maroni (basée à Taluen), et l'Unité Territoriale de Papaïchton.

Les missions de la DTM sont réparties en trois pôles transversaux :

- le pôle Affaires générales et techniques, support général de la DTM, piloté par l'adjoint au DTM, un magasinier, un mécanicien, et des piroguiers-layonneurs-charpentiers. Une assistante-relais complète l'équipe.
- le pôle « Patrimoine » est composé des chargés de biodiversité, d'éducation à l'environnement et au développement durable, de police de l'environnement, et des moniteurs forestiers ;
- le pôle « Développement », coordonné en réseau par le titulaire du présent poste, regroupe une équipe de chargé(e)s et agents de développement local dans chaque site de la DTM (2 à 3 agents par site).

**Le coordonnateur** est chargé d'animer les thématiques développement et culture auprès des agents et chargés de développement sur les différents sites de la DTM, en lien avec leurs responsables de proximité et avec les services métiers du siège.

Il apporte aussi son soutien pour l'animation des partenariats locaux, intervenant sur les thématiques développement et culture et en particulier les partenariats avec les communes, en lien avec la chargée de mission charte.

## Activités principales

### Son rôle est :

- de veiller à ce que les actions et projets mis en œuvre répondent à la stratégie de l'établissement en matière de développement et culture ;
- de contribuer à mettre en cohérence les pratiques et aligner les postures sur ces thématiques;
- de faciliter la circulation de l'information entre les agents et chargés de développement de la DTM et entre la DTM et le siège.

### Missions :

- accompagner les agents dans la mise en œuvre de leurs projets, en lien avec leur responsable de proximité et les référents thématiques au siège;
- coordonner, au niveau de la DTM, la mise en œuvre de l'appel à projets du PAG destiné aux associations, en lien avec la chargée de mission charte;
- animer des échanges thématiques et des échanges de pratique entre agents de la DTM et au besoin avec les référents thématiques;
- organiser, en lien avec les services métiers du siège, les réunions annuelles de planification et bilan des activités;
- appuyer les responsables de DT/UT dans l'élaboration et le suivi des budgets développement et culture;
- appuyer les responsables de DT/UT pour organiser les réunions de suivi des partenariats avec les communes, en lien avec la chargée de mission charte;
- Soutenir la mise en réseau avec les partenaires locaux (CAE Sud Guyane, GAL de l'ouest, associations, office de tourisme, chantiers d'insertion...).

## Savoir-faire

- Capacité à animer un réseau, avec une expérience réussie en conduite transversale de projet
- Capacité à créer du lien entre les équipes : coordonner des agents, travailler en transversalité, veiller à la bonne circulation d'information

- Expérience en développement local (accompagnement de porteurs de projets, structuration d'associations, structuration de micro filières, travail au sein ou avec des collectivités...)

## Savoir être

Nous attendons de notre futur collaborateur, une posture de coopération, que ce soit pour la coordination de l'équipe agents et chargés de développement de la délégation, le lien avec les services métiers ou dans les relations avec les partenaires locaux.

- Sens des responsabilités et des relations humaines,
  - Grande capacité d'écoute,
  - Sens de l'intérêt collectif et de l'esprit d'équipe, solidarité professionnelle et polyvalence,
  - Aptitude à coopérer et à se remettre en question,
  - Sens de la pédagogie et du dialogue assertif,
  - Capacité d'étonnement et curiosité,
- Appétence marquée pour l'expérimentation et la participation à la conduite du changement,

## Contexte matériel

Le poste est basé à Maripa-Soula ; des déplacements fréquents sur l'ensemble de la délégation sont à prévoir, afin de créer et maintenir du lien avec les agents des différents sites. Des déplacements sont aussi à prévoir sur le littoral pour le lien avec les services du siège. Maripa-Soula est une commune pluriethnique et frontalière avec le Surinam ; la commune est reliée au littoral par une liaison aérienne quotidienne mais sujette à aléas, et est aussi accessible par le fleuve.

Il faut donc prévoir une logistique de transports complexe, ainsi qu'un approvisionnement alimentaire parfois irrégulier.

***Cette situation particulière d'enclavement implique de la part du/de la postulant(e) une bonne conscience des incidences sur la vie quotidienne et personnelle localement.***

## Informations complémentaires :

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit un entretien avec un jury.

Poste ouvert également à la catégorie B+

## Date limite de candidature – 18/02/2024

**Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :**

Monsieur Pascal VARDON  
 Directeur du Parc amazonien de Guyane  
 1 rue de la Canne à sucre  
 97354 REMIRE MONTJOLY

**A envoyer par courriel à :**

Madame Françoise LEMAITRE-ANQUETIL – Responsable des Ressources Humaines

[recrutement@guyane-parcnational.fr](mailto:recrutement@guyane-parcnational.fr)

**Copie à :** M. Thomas WROBEL – Délégué territorial du Maroni

[thomas.wrobel@guyane-parcnational.fr](mailto:thomas.wrobel@guyane-parcnational.fr)

Renseignements	Thomas WROBEL	Mail	thomas.wrobel@guyane-parcnational.fr
Autre personne à contacter	Francine TRAN-TU-YEN	Mail	en-rh@guyane-parcnational.fr
Dernière validation par	La Direction	Date	09/01/2024